

IA et collectivités territoriales

Comprendre, cadrer et déployer l'IA au service du territoire

1 jour (7 heures)

Initiation

Présentiel ou classe à distance

à partir de

895 € HT par personne (TVA en vigueur) **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 30/09/2026. Document téléchargé le 07/10/2026.

Charge administrative croissante, attentes des administrés, moyens contraints : les collectivités cherchent des leviers concrets, et l'IA générative en est un. Encore faut-il comprendre ce qu'elle peut faire, identifier les usages à réel impact et la déployer de façon souveraine, juridiquement sécurisée et responsable, sans céder à l'effet de mode ni au « shadow IA ». Cette formation donne aux décideurs et cadres territoriaux une vision claire et actionnable : des cas d'usage priorités, un cadre juridique et de gouvernance, et une feuille de route pour embarquer élus et agents.

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement, le potentiel et les limites de l'IA générative pour une collectivité
- Identifier et prioriser les cas d'usage de l'IA à fort impact sur les missions de la collectivité (administration, services aux usagers, pilotage, communication)
- Cadrer un déploiement souverain, juridiquement sécurisé et responsable de l'IA, et conduire le changement auprès des élus et des agents

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Être capable de définir une première trajectoire d'intégration de l'IA dans sa collectivité : usages prioritaires, cadre juridique et de gouvernance, et conduite du changement.

À qui s'adresse cette formation ?

Directeurs généraux des services et adjoints, directeurs et responsables de services, directeurs et chargés de mission numérique et transformation, cadres territoriaux, chefs de cabinet et collaborateurs d'élus, élus.

Prérequis

Aucun.

Programme

1 Pendant votre formation

IA et collectivités territoriales

Matin

Comprendre l'IA générative et ses enjeux pour une collectivité

- Principes de fonctionnement des IA génératives et panorama des outils : solutions généralistes et solutions souveraines
- Enjeux de souveraineté et de protection des données publiques
- Ce que l'IA change concrètement pour l'action publique locale ; ses limites et ses points de vigilance

Quiz : autopoositionnement et repérage des idées reçues

Cartographier et prioriser les cas d'usage sur les missions de la collectivité

- Gestion administrative et rédactionnelle : courriers, comptes rendus, notes, projets de délibération
- Relation et services aux usagers : réponses, accessibilité, agents conversationnels citoyens
- Pilotage et aide à la décision : synthèse documentaire, analyse de données territoriales
- Communication et relation aux administrés

Cas pratique : prioriser deux à trois cas d'usage à fort impact et faible risque pour sa collectivité

Premiers usages concrets : passer à la pratique

- Le prompt appliqué aux écrits administratifs et à la relation à l'utilisateur
- Bonnes pratiques : relecture, vérification, protection des données saisies

Atelier : produire un livrable administratif de bout en bout (courrier, note ou synthèse de réunion)

Après-midi

Cadrer et gouverner : cadre juridique, souveraineté et responsabilité

- Le « shadow IA » : repérer et cadrer les usages informels déjà présents dans la collectivité
- RGPD appliqué aux usages de l'IA : bases légales, données sensibles, information des personnes, analyse d'impact (AIPD)
- Le règlement européen sur l'IA (AI Act) : logique par niveaux de risque, obligations des personnes publiques selon leurs usages, calendrier de mise en œuvre
- Garanties fondamentales : place de l'humain, traçabilité, contrôle et validation ; articulation avec le délégué à la protection des données (DPO)
- Souveraineté et choix des outils : arbitrer entre performance, confidentialité et maîtrise des données publiques
- Élaborer une charte IA et des règles d'usage internes

Atelier : poser le cadre juridique et rédiger les premières règles d'usage de sa collectivité

Conduire le changement et bâtir sa feuille de route

- Acculturer élus et agents, embarquer les équipes, répartir les rôles
- Gouvernance projet, montée en compétences et indicateurs de suivi
- Construire sa feuille de route d'intégration sur 6 à 12 mois

Exercice pratique : bâtir sa feuille de route IA territoriale

Bilan et perspectives

- Tendances et évolutions de l'IA pour l'action publique locale
- Plan d'action individuel

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Intervenants

Alexandre ARLIN

Consultant spécialisé en IA,
ALTHEIA CONSEIL

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Moyens pédagogiques :

En présentiel : Ordinateur PC ou Mac avec connexion internet pour les formations logicielles. Tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif.

En distanciel : salle de classe virtuelle et outils d'animation à distance (Tableau Blanc, sondage, ...) fonction des choix pédagogiques et de la formation.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

Détails de la session

Le 6 juillet 2027 (1 jour / 7 heures)

À distance

Le 6 juillet 2027 **À distance**

- 6 juillet 2027 9h00 – 17h30